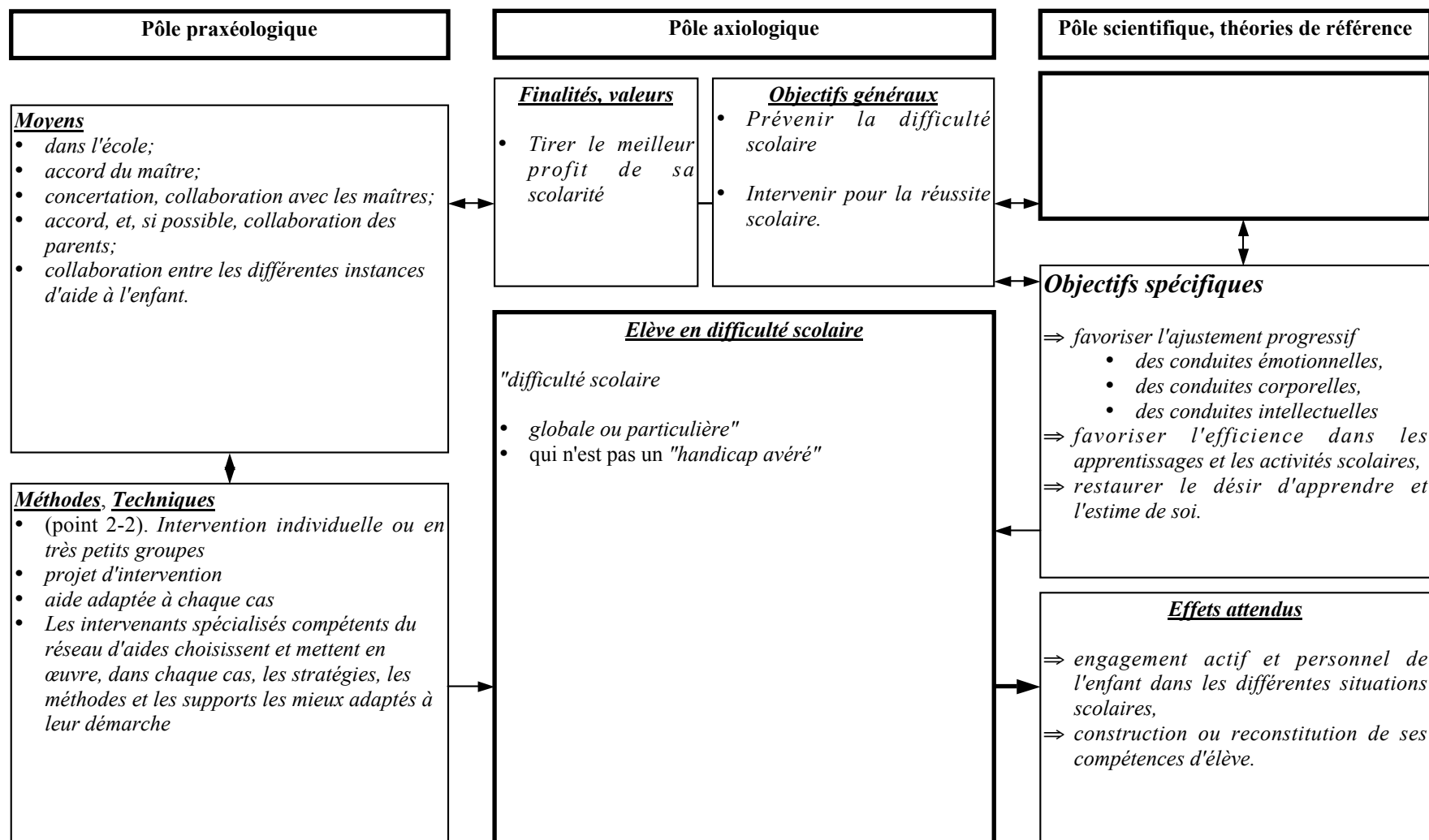
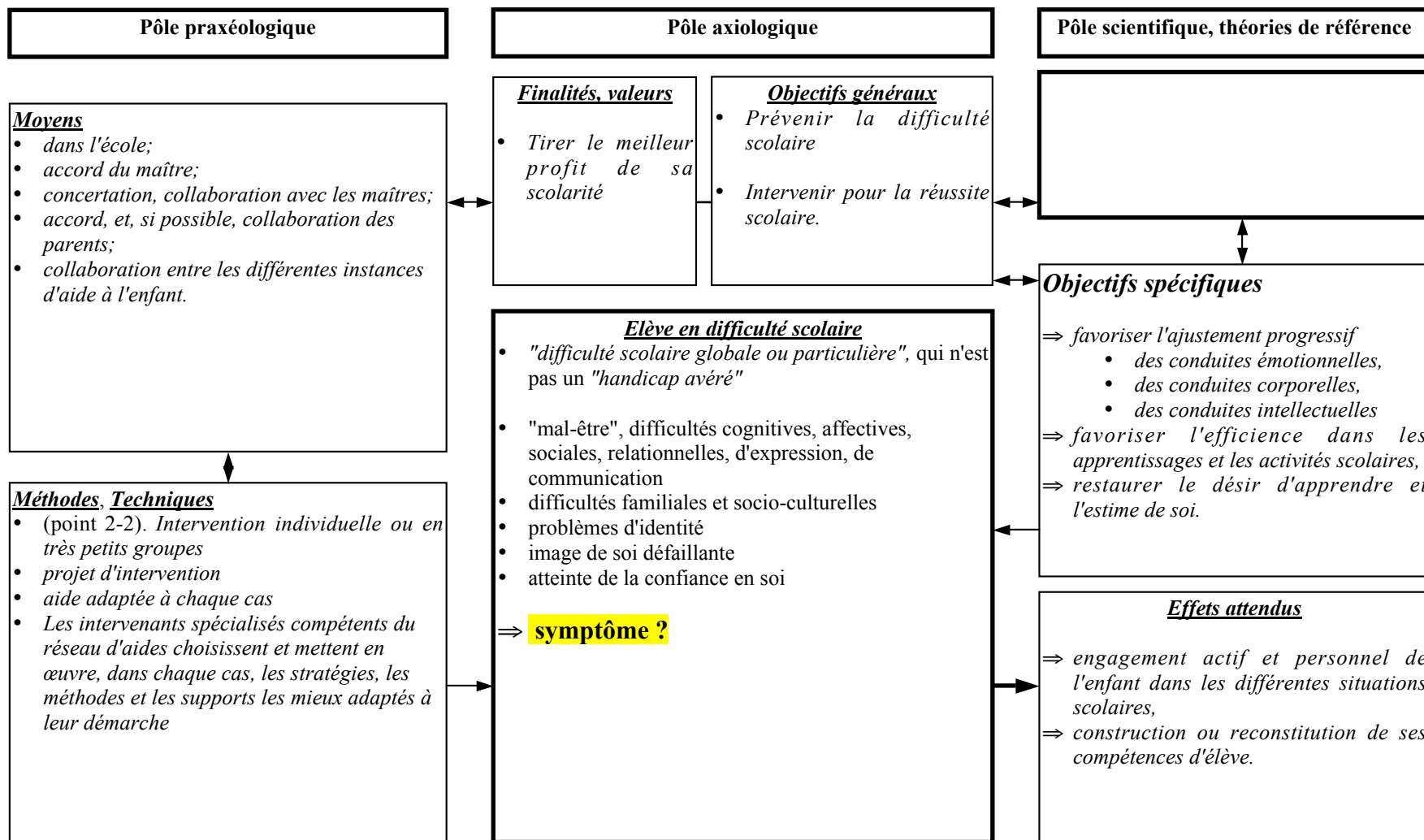


Schémas modèles rééducatifs (1990-2002)

Jeannine DUVAL HERAUDET



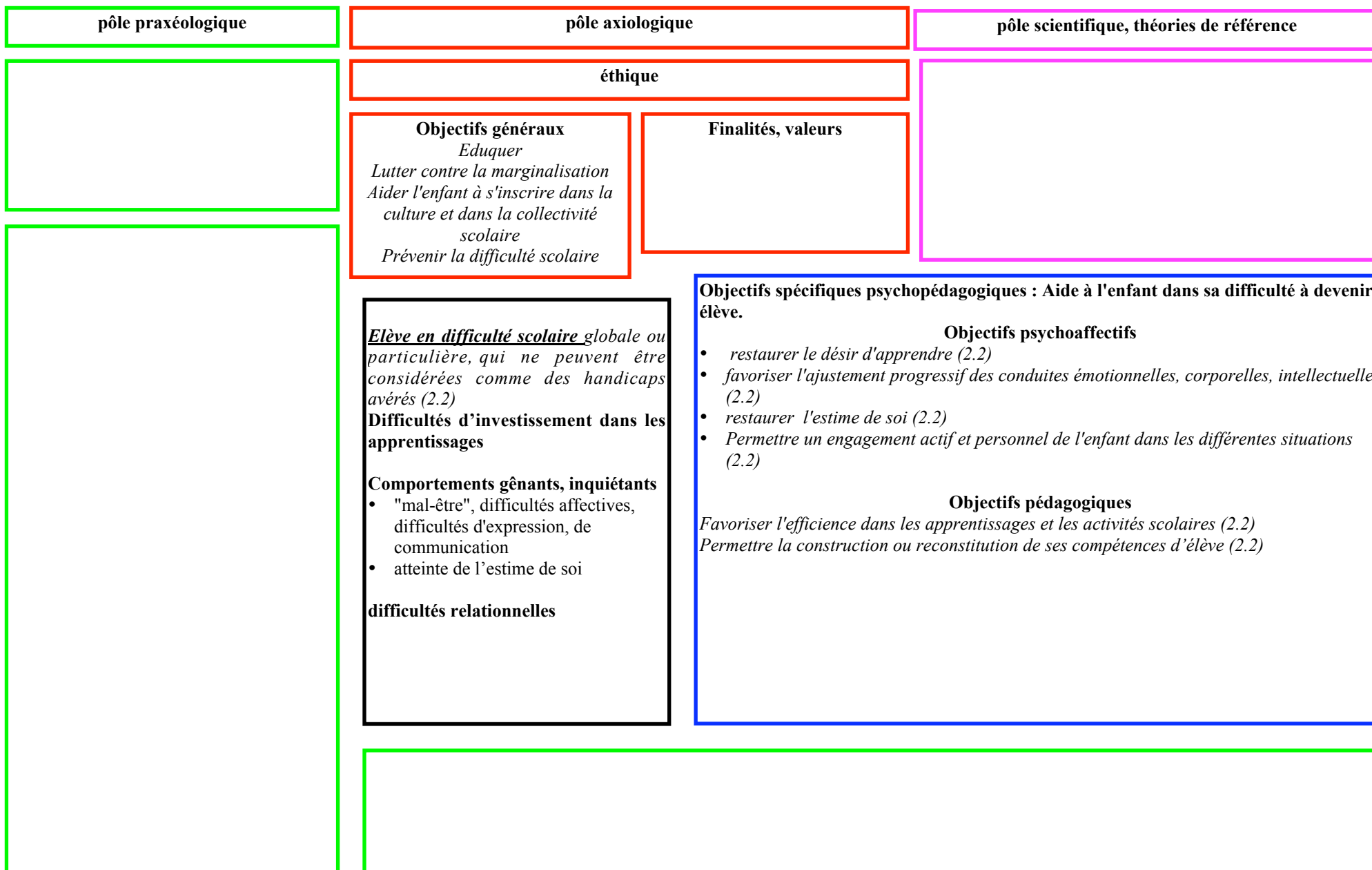
1- "Modèle" rééducatif descriptif élaboré à partir des directives données par la circulaire du 9 avril 1990



2- "Modèle" rééducatif prenant en compte la difficulté spécifique mais "normale", d'un enfant en difficulté scolaire

NB: En italiques, "modèle" rééducatif (1), élaboré à partir du texte de la circulaire du 9 avril 1990.
 En écriture standard, propositions élaborées par les rééducateurs (qui se compléteront au fur et à mesure des analyses).

La praxis rééducative dans ses propositions à l'enfant - "Modèle" descriptif (1) de la rééducation (d'après le texte de la circulaire du 9 avril 1990)



La praxis rééducative dans ses propositions à l'enfant - "Modèle" explicatif (2) de la rééducation

pôle praxéologique

pôle axiologique

Ethique : respect de l'autre comme un sujet, postulat d'éducabilité

pôle scientifique, théories de référence

- théorie psychanalytique, qui conduit à :
 - reconnaître l'inconscient ; reconnaître la division du sujet entre son conscient et son inconscient
 - affirmer la causalité psychique des symptômes
 - soutenir les effets de la parole
 - rechercher l'émergence du désir et de la parole du sujet
- psychologie du développement global et interactionnel
- pédagogies faisant intervenir la dimension relationnelle
- théorie systémique

Objectifs généraux

Eduquer
Lutter contre la marginalisation
Aider l'enfant à s'inscrire dans la culture et dans la collectivité scolaire en respectant son individualité

Finalités

autonomie et liberté du sujet
responsabilité du sujet par rapport aux autres et par rapport à lui-même
adaptation créative du sujet

Elève en difficulté scolaire globale ou particulière, qui ne peuvent être considérées comme des handicaps avérés (2.2)

Difficultés d'investissement dans les apprentissages

Comportements gênants, inquiétants

- "mal-être", difficultés affectives, difficultés d'expression, de communication
- atteinte de l'estime de soi

difficultés relationnelles

Enfant qui ne parvient pas à être un élève et qui manifeste ses difficultés à l'école

-> **difficultés manifestes entendues comme des symptômes**

⇒ **le savoir sur lui-même est restitué au sujet**

Objectifs spécifiques psychopédagogiques : Aide à l'enfant dans sa difficulté à devenir élève.

Objectifs psychoaffectifs

- restaurer le désir d'apprendre (2.2)
- acquérir ou retrouver une meilleure utilisation de ses forces intellectuelles et affectives; un fonctionnement plus libre de sa pensée
- favoriser l'articulation souple du Réel, de l'Imaginaire, du Symbolique
- favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles, intellectuelles (2.2)
- restaurer l'estime de soi" (2.2), la confiance en soi et en ses possibilités
- réduire une souffrance psychique, aider au "mieux-être" de l'enfant
- libérer l'enfant des préoccupations qui encombrant sa pensée
- l'aider à retrouver un pouvoir sur son histoire, se construire grâce à elle
- aider l'enfant à construire son identité "d'enfant-écolier-élève"
- favoriser l'engagement actif et personnel de l'enfant dans les différentes situations (2.2)

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'efficacité dans les apprentissages et les activités scolaires (2.2)
- Permettre la construction ou la reconstitution de ses compétences d'élève (2.2)
- **Retrouver du plaisir à faire fonctionner sa pensée, construire le substrat nécessaire aux apprentissages et à la socialisation, pouvoir apprendre en classe**

pôle praxéologique**moyens**

- à l'école (1.4)
- intervention individuelle
- ou en très petits groupes (2.2)
- collaboration entre les différentes instances d'aide à l'enfant (2.1)

1. Institutionnalisation de la rééducation.

Concertation, collaboration avec le maître (1.3), accord des parents et si possible, leur concours (2.2)

2. Un projet d'aide (3.3) rééducative construit par rapport aux besoins et aux ressources de l'enfant qui propose un détour par rapport :

- aux apprentissages, qui prend en compte la valeur symptomatique des difficultés manifestes

- au symptôme, prenant en compte la fonction protectrice de celui-ci

3- propose une **"aire de transitionnalité"** qui vise à faciliter la parole de l'enfant, son expression sous toutes ses formes, la représentation, la symbolisation, la sublimation, de ce qui l'encombre, au sein d'une relation suffisamment "bonne"

4- propose un « **contrat** » rééducatif avec les différents partenaires

5. propose une **"alliance"** avec l'enfant dans un **cadre** précis, un lieu et un temps spécifiques régulés par des règles clairement énoncées

- Qui nécessite de rencontrer l'enfant là où il est
- Qui nécessite de faire exister "l'objet tiers" puis l'objet culturel, prémices des objets d'apprentissage de la classe

pôle axiologique

Ethique : respect de l'autre comme un sujet; postulat d'éducabilité

Objectifs généraux

Eduquer
Lutter contre la marginalisation
Aider l'enfant à s'inscrire dans la culture et dans la collectivité scolaire en respectant son individualité

Finalités

autonomie et liberté du sujet
responsabilité du sujet par rapport aux autres et par rapport à lui-même
adaptation créative du sujet

pôle scientifique, théories de référence

- théorie psychanalytique, qui conduit à :
 - reconnaître l'inconscient ; reconnaître la division du sujet entre son conscient et son inconscient
 - affirmer la causalité psychique des symptômes
 - soutenir les effets de la parole
 - rechercher l'émergence du désir et de la parole du sujet
- psychologie du développement global et interactionnel
- pédagogies faisant intervenir la dimension relationnelle
- théorie systémique

Élève en difficulté scolaire globale ou particulière, qui ne peuvent être considérées comme des handicaps avérés (2.2)

Difficultés d'investissement dans les apprentissages**Comportements gênants, inquiétants**

- "mal-être", difficultés affectives, difficultés d'expression, de communication
- atteinte de l'estime de soi

difficultés relationnelles

Enfant qui ne parvient pas à être un élève et qui manifeste ses difficultés à l'école

-> **difficultés manifestes entendues comme des symptômes**

⇒ **le savoir sur lui-même est restitué au sujet**

Objectifs spécifiques psychopédagogiques : Aide à l'enfant dans sa difficulté à devenir élève.**Objectifs psychoaffectifs**

- restaurer le désir d'apprendre (2.2)
- acquérir ou retrouver une meilleure utilisation de ses forces intellectuelles et affectives; un fonctionnement plus libre de sa pensée
- favoriser l'articulation souple du Réel, de l'Imaginaire, du Symbolique
- favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles, intellectuelle. (2.2)
- restaurer l'estime de soi" (2.2), la confiance en soi et en ses possibilités
- réduire une souffrance psychique, aider au "mieux-être" de l'enfant
- libérer l'enfant des préoccupations qui encombrant sa pensée
- l'aider à retrouver un pouvoir sur son histoire, se construire grâce à elle
- aider l'enfant à construire son identité "d'enfant-écolier-élève"
- favoriser l'engagement actif et personnel de l'enfant dans les différentes situations (2.2)

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'efficacité dans les apprentissages et les activités scolaires (2.2)
- Permettre la construction ou la reconstitution de ses compétences d'élève (2.2)
- **Retrouver du plaisir à faire fonctionner sa pensée, construire le substrat nécessaire aux apprentissages et à la socialisation, pouvoir apprendre en classe**

La praxis rééducative dans ses propositions à l'enfant - "Modèle" explicatif (4) de la rééducation

pôle praxéologique

moyens

- à l'école (1.4)
- intervention individuelle
- ou en très petits groupes (2.2)
- collaboration entre les différentes instances d'aide à l'enfant (2.1)

1. Institutionnalisation de la rééducation.

Concertation, collaboration avec le maître (1.3), accord des parents et si possible, leur concours (2.2)

2. Un projet d'aide (3.3) rééducative construit par rapport aux besoins et aux ressources de l'enfant qui propose un détour par rapport :

- aux apprentissages, qui prend en compte la valeur symptomatique des difficultés manifestes

- au symptôme, prenant en compte la fonction protectrice de celui-ci

3- propose une **"aire de transitionnalité"** qui vise à faciliter la parole de l'enfant, son expression sous toutes ses formes, la représentation, la symbolisation, la sublimation, de ce qui l'encombre, au sein d'une relation suffisamment "bonne"

4- propose un **« contrat »** rééducatif avec les différents partenaires

5. propose une **"alliance"** avec l'enfant dans un **cadre** précis, un lieu et un temps spécifiques régulés par des règles clairement énoncées

➤ Qui nécessite de rencontrer l'enfant là où il est

➤ Qui nécessite de faire exister "l'objets tiers" puis l'objet culturel, prémices des objets d'apprentissage de la classe

pôle axiologique

Ethique : respect de l'autre comme un sujet, postulat d'éducabilité

Objectifs généraux

Eduquer
Lutter contre la marginalisation
Aider l'enfant à s'inscrire dans la culture et dans la collectivité scolaire en respectant son individualité

Finalités

autonomie et liberté du sujet
responsabilité du sujet par rapport aux autres et par rapport à lui-même
adaptation créative du sujet

pôle scientifique, théories de référence

- théorie psychanalytique, qui conduit à :
 - reconnaître l'inconscient ; reconnaître la division du sujet entre son conscient et son inconscient
 - affirmer la causalité psychique des symptômes
 - soutenir les effets de la parole
 - rechercher l'émergence du désir et de la parole du sujet
- psychologie du développement global et interactionnel
- pédagogies faisant intervenir la dimension relationnelle
- théorie systémique

Objectifs spécifiques psychopédagogiques : Aide à l'enfant dans sa difficulté à devenir élève.

Objectifs psychoaffectifs

- restaurer le désir d'apprendre (2.2)
- acquérir ou retrouver une meilleure utilisation de ses forces intellectuelles et affectives; un fonctionnement plus libre de sa pensée
- favoriser l'articulation souple du Réel, de l'Imaginaire, du Symbolique
- favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles, intellectuelles (2.2)
- restaurer l'estime de soi" (2.2), la confiance en soi et en ses possibilités
- réduire une souffrance psychique, aider au "mieux-être" de l'enfant
- libérer l'enfant des préoccupations qui encombrant sa pensée
- l'aider à retrouver un pouvoir sur son histoire, se construire grâce à elle
- aider l'enfant à construire son identité "d'enfant-écolier-élève"
- favoriser l'engagement actif et personnel de l'enfant dans les différentes situations (2.2)

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'efficacité dans les apprentissages et les activités scolaires (2.2)
- Permettre la construction ou la reconstitution de ses compétences d'élève (2.2)
- Retrouver du plaisir à faire fonctionner sa pensée, construire le substrat nécessaire aux apprentissages et à la socialisation, pouvoir apprendre en classe

Elève en difficulté scolaire globale ou particulière, qui ne peuvent être considérées comme des handicaps avérés (2.2)

Difficultés d'investissement dans les apprentissages

Comportements gênants, inquiétants

- "mal-être", difficultés affectives, difficultés d'expression, de communication
- atteinte de l'estime de soi

difficultés relationnelles

Enfant qui ne parvient pas à être un élève et qui manifeste ses difficultés à l'école

-> difficultés manifestes entendues comme des symptômes

⇒ le savoir sur lui-même est restitué au sujet

Cadre rééducatif

- cadre temporel. Temps personnel dégagé de la pression et des contraintes du groupe-classe, libéré des échéances scolaires
- cadre matériel et technique (locaux, médiations...)
- cadre psychique apporté par le rééducateur : présence, accueil, disponibilité, écoute, accompagnement, soutien, fiabilité à tenir les règles dans le temps, à être garant du cadre, capacité à être contenant, conteneur de l'expression des pulsions, des émotions, de l'angoisse...
- cadre qui relève de l'enfant : capacités « d'auto-réparation », capacité à « faire alliance »...

La praxis rééducative dans ses propositions à l'enfant - "Modèle" descriptif de la rééducation (d'après le texte de la circulaire du 30 avril 2002)

